



La citoyenneté et la démocratie ne s'improvisent pas. Elles s'apprennent dès le plus jeune âge. Parmi bien d'autres initiatives, la municipalité d'Ollioules a fait le choix en 1999 de créer un Conseil Municipal des Jeunes comme il en existe 1000 à 1200 en France et une centaine au travers de l'Europe. Le CMJ a, en effet, été institué pour donner la parole aux jeunes, leur donner les moyens d'agir pour la ville et leur permettre de découvrir les institutions locales et les principes de la citoyenneté.

Le Conseil Municipal des Jeunes d'Ollioules, compte en moyenne 30 élus qui doivent obtenir la majorité des suffrages de leurs collègues des établissements scolaires publics et privés de la commune. Seuls les élèves des CM1, CM2, 6ème et 5ème sont concernés par ces élections qui ont lieu chaque année au mois d'octobre.